



# Le Grillon

## MESSAGE DE M. PIERRE-ANDRE BURNIER, SYNDIC

**A** près 2 ans de vie avec un quotidien rythmé par les mesures sanitaires et sociales pour lutter contre la pandémie, nous reprenons heureusement le cours normal des habitudes communautaires.

Il est vrai que le conflit armé en Ukraine vient ternir cette reprise et annonce une période de récession qui va impacter notre pouvoir d'achat.

Je constate en parallèle que nos sociétés locales ont vu leurs effectifs diminuer durant la pandémie et qu'elles peinent à reprendre des activités normales, l'enthousiasme ou les habitudes de vie de leurs membres ayant changé.

Or, il est d'autant plus important, face à cette société instable, de consolider notre réseau communautaire, d'encourager les rencontres, les soutiens mutuels, les occasions de passer ensemble des moments conviviaux.

Nos sociétés locales cimentent le noyau collectif alors n'hésitez pas à y adhérer ou à y inscrire vos enfants, que ce soit pour du ski, du tennis, de la musique, du vélo, de l'aïkido et bien d'autres loisirs encore. Une liste complète est disponible sur le site internet de la commune.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation, je vous souhaite une belle saison estivale.



## CONSTRUCTION DE LA PPE LES VALÉRIANES

**V**ous l'aurez remarqué, le chantier de construction de deux étages de garages et d'un bâtiment locatif double a débuté au lieu-dit la Losse, sous le nom des Valérianes.

Il s'agit d'un partenariat public-privé avec la Coopérative d'habitation Cité Derrière. L'intérêt de ce projet est double. Il permet d'une part de remédier à la pénurie de logements vacants en offrant la possibilité aux villageois de trouver des résidences principales à loyers abordables et, d'autre part, de pallier partiellement à la carence en places de parc au sein du Village.

L'immeuble comportera 14 logements en location à prix coûtant, géré par la Coopérative. Le parking restera propriété communale, avec un étage dévolu aux locataires de l'immeuble et un second étage qui sera mis en location publique. Des places extérieures publiques seront aussi maintenues.

En cas d'intérêt pour les logements, nous vous remercions de vous adresser à la Coopérative Cité Derrière directement (site internet bien détaillé).

## Sommaire

- 1-2** Message du Syndic, PPE les Valérianes, Gestion des déchets

---

- 3-4** Réfugiés ukrainiens, Association du Bel Age, Le Plan d'affectation communal

---

- 5-6** Offre médicale Villars-Gryon, Abris PC, En bref, Nos champions locaux

---

- 7-8** Nouvelles du tourisme et agenda

Concernant les places publiques intérieures, elles seront mises en location annuelle au prix de fr. 150.- par mois. Les candidatures peuvent d'ores et déjà être adressées à la Maison de commune. Des critères de priorité seront définis en cas de trop forte demande, tels que l'obligation d'une résidence principale, une limitation du nombre par famille, l'âge et la mobilité des personnes, etc. Les locataires actuels du parking couvert, après le Café Pomme, se verront proposer une place aussi en priorité car ce dernier sera ouvert au stationnement de zone bleue, afin de favoriser les commerces du Village.



**GESTION DU CHANTIER :** Ce chantier va engendrer diverses perturbations de la circulation durant deux saisons estivales et diminuer le nombre de places pour les habitants du Village. Il n'y a malheureusement pas beaucoup d'alternatives de stationnement à proposer proches du Village, si ce n'est le parking de la place de pique-nique derrière Rabou, vers le Collège, voire même à Bois-Gentil avec descente par le chemin de Servi. Le chantier sera néanmoins interrompu durant l'hiver et les places de parc à nouveau disponibles.

Nous avons intentionnellement décidé de ne pas mettre de feux routiers, les croisements se faisant à vue. Les piétons devront emprunter le chemin de la Forge. Durant la phase d'évacuation des terres et de rotation des camions, il est prévu d'instaurer un sens unique avec descente par la route de Rabou. Nous vous remercions de vous conformer à la signalisation en place et vous encourageons, tant que faire se peut, à éviter ce secteur et à circuler par la route cantonale.

**Retrouvez le Grillon en ligne, et plein d'autres informations sous [www.gryon.ch](http://www.gryon.ch)**

## GESTION DES DECHETS

**L**a déchetterie officielle sera munie prochainement de barrières automatisées pour l'entrée et la sortie, permettant, outre le contrôle des droits d'accès, des comptages et régulations de l'affluence si nécessaire.

Cet accès se fera avec la même carte rouge que vous avez reçue en début d'année pour actionner les récupérateurs des déchets alimentaires GastroVert.

Les entreprises continueront à être acceptées avec leurs déchets aux prix coûtants mais nous devons certainement adapter ces prix aux frais d'élimination effectifs que la commune supporte, ce qui n'a pas été fait depuis plusieurs années. Rappelons que les communes ne sont pas tenues d'accepter les déchets des entreprises qui sont seules responsables de leur élimination. Nous avons toutefois admis d'offrir cette possibilité d'utiliser le site public à nos sociétés gryonnaises afin d'optimiser les coûts et de limiter les déplacements fréquents et multiples en direction de la plaine, par souci d'écologie.

Concernant la mise en place de la collecte GastroVert, les premiers bilans peuvent être tirés, avec env. 250 ménages qui utilisent régulièrement ce service gratuit depuis le début 2022. La commune comptant 600 ménages, nous vous encourageons vivement à prendre cette habitude, pas si compliquée, de trier vos déchets alimentaires. Ceci économisera du volume dans les sacs taxés et diminuera les mauvaises odeurs, tout en permettant une valorisation optimale de ces déchets (biogaz et compost). Il n'offre que des avantages !

**Les habitants ou résidents secondaires qui n'auraient pas reçu leur carte magnétique peuvent la demander au bureau communal.**

### REFUGIES DE GUERRE UKRAINIENS

# A

près bientôt 3 mois de guerre en Ukraine, la Suisse a dû accueillir pas loin de 50'000 personnes dans l'urgence et les répartir dans les différents cantons. Pour le plateau Villars-Gryon, 4 foyers de l'Evam (établissement vaudois d'accueil des migrants) sont exploités, soit la Clairière et le Grillon à Arveves, Florimont et la Comète à Gryon, totalisant 200 réfugiés.

Les filières officielles d'accueil tentent d'organiser au mieux la logistique d'hébergement, de nourriture et de transport de ces personnes mais il faut reconnaître que l'afflux important et brusque sature les institutions publiques.

L'association locale d'entraide « Eclair » est constituée d'un groupe de citoyens-ennes du Plateau Villars-Gryon et d'ailleurs, qui œuvrent bénévolement pour encadrer les réfugiés et faciliter leur intégration. Plusieurs groupes de soutien s'occupent notamment de donner des cours de français, de s'occuper et jouer avec les enfants, d'organiser des activités de loisirs ou sportives ou encore d'assurer des transports.

Ces bénévoles doivent faire face à un nombre encore jamais atteint de réfugiés dans notre région et s'essouffent quelque peu, d'où leur appel à chacune et chacun disposant d'un peu de temps à donner, à s'investir pour offrir un cadre de vie digne et chaleureux aux familles ukrainiennes ayant fui le conflit armé.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site <https://sites.google.com/view/eclair-villars/eclair> ou vous annoncer à l'adresse mail : [secretariat.eclair.ch@gmail.com](mailto:secretariat.eclair.ch@gmail.com).

Les dons sont aussi les bienvenus, selon les coordonnées figurant sur le site susmentionné.

### ASSOCIATION DU BEL AGE



# L'

Association du Bel Age a maintenant pu prendre son rythme de croisière, après un démarrage souvent reporté en raison des restrictions sanitaires imposées par la pandémie.

Rappelons que cette association, née en 2020, existait sous forme de service aux aînés, soutenu financièrement par la commune, depuis 1981. La volonté politique a été d'officialiser ces activités proposées aux personnes âgées et de les étoffer pour favoriser les contacts réguliers et lutter contre l'isolement social.

Nous remercions particulièrement son comité qui a tenu bon, contre vents et marées, et a gardé tout son enthousiasme pour faire du centre de rencontre au Belvédère un lieu de vie accueillant et dynamique. Un grand merci également aux chers bénévoles qui apportent un soutien plus que bienvenu pour que cette nouvelle offre envers les aînés puisse durablement exister.

Le comité actuel se compose de Mmes et MM. Thierry Michel (président), Georges Vittoz (municipal), Lucienne Conrad, Sylviane Golay, Anne-Lise Pousaz, Ariane Ravy et Floriane Delfino.

Actuellement, l'association propose :

- ✓ Un repas communautaire mensuel, organisé dans un restaurant de Gryon pour le coût de participation de fr. 10.-, le solde étant pris en charge par l'association.
- ✓ Un centre de rencontre au Belvédère, ouvert le mardi de 14h à 17h (sans repas) et le jeudi de 11h30 à 17h00 (avec atelier-repas). Le centre propose des animations telles que matchs aux cartes, ateliers créatifs, jeux, etc.
- ✓ Des excursions, conférences et autres activités ponctuelles.

Mme Floriane Delfino s'occupe des aspects logistiques et administratifs de l'association et Mme Véronique Amiguet de l'organisation des sorties. Mme Amiguet a porté seule durant de nombreuses années ces activités à titre bénévole et a fait part de son souhait de cesser cette collaboration à fin 2022, en lien avec ses activités professionnelles. Nous la remercions infiniment pour cet engagement fidèle, bienfaisant et cordial envers les aînés.

Dès lors, toutes les personnes souhaitant s'impliquer bénévolement seront les bienvenues pour aider la petite équipe qui assure actuellement la bonne marche de l'Association. Toute aide, même avec un temps restreint, sera la bienvenue, dans l'idée d'avoir plus de bénévoles mais pour moins de temps consacré.

Devenir bénévole au Bel Age, c'est soutenir les personnes âgées mais avant tout participer à de multiples activités, à la vie du village, rencontrer des gens au parcours de vie riche et instructif, entendre des anecdotes et apprendre l'histoire de la région. Ce sont de belles occasions de rencontres intergénérationnelles ! N'hésitez pas à contacter Mme Delfino pour tout renseignement au tél. 078 207.94.20 ou par courriel [floriane.delfino@hotmail.com](mailto:floriane.delfino@hotmail.com).

Nous pensons aussi important de signaler la constitution d'une association « jumelle » à Villars-sur-Ollon, appelée les Gentianes. Ces deux associations ont vu le jour sous l'impulsion de délégations des deux communes et avec un soutien financier communal. Il est d'ailleurs fort probable que des échanges et invitations à des activités regroupées voient le jour de temps en temps à l'avenir, favorisant ainsi les contacts entre aînés du plateau Villars-Gryon.

Pour toute information et dates des activités, consulter le site [www.gryon.ch/bel-age](http://www.gryon.ch/bel-age)



### LE PACOM, C'EST QUOI ?

# N

ous avons communiqué régulièrement sur l'obligation faite aux communes vaudoises de redimensionner leur zone à bâtir et de l'adapter pour les 15 années à venir. Ceci implique notamment une très forte diminution des zones constructibles, que nous avons choisi de faire par étapes.

La première étape a été légalisée à fin 2019 et a déjà porté en zone agricole env. 30 % de la zone constructible, sur les secteurs périphériques ou présentant de grandes surfaces adjacentes. La deuxième étape traite des aspects touristiques, hébergement et loisirs, notamment à l'Alpe des Chaux. Elle est en examen préalable dans les services cantonaux, en ce moment.

L'étape finale consiste à réviser l'entier du plan d'affectation communal, soit le Pacom, pour être conforme au plan directeur cantonal. C'est maintenant plutôt le périmètre urbanisé qui est concerné. La Municipalité y travaille intensément, devant analyser chaque terrain encore vierge de construction ou seulement partiellement construit et prendre aussi parfois l'avis des propriétaires concernés sur leur volonté, sachant qu'il sera certainement impossible de donner satisfaction à chacun.

Rappelons aussi que les rares terrains qui seront maintenus en zone constructible devront être réellement bâtis dans les 3 à 7 prochaines années. À défaut, les propriétaires devront s'acquitter de taxes fiscales de compensation, voire risquer le déclassement du terrain. Il ne s'agit donc plus de garder du terrain en réserve pour le futur, mais bel et bien d'y réaliser une construction dans un délai raisonnable.

Ce Pacom fera l'objet d'un examen cantonal, puis d'une mise à l'enquête publique, prévue d'ici la fin 2022 pour autant que le préavis cantonal nous parvienne d'ici là.

S'agissant d'un plan portant sur l'entier du territoire, les propriétaires concernés ne recevront pas un courrier personnalisé, selon l'article 38 LATC.

Le service technique de la commune se tient à disposition pour toute question à ce sujet.

#### OFFRE MÉDICALE SUR LE PLATEAU VILLARS-GRYON

**L**es Municipalités d'Ollon et de Gryon se préoccupent depuis déjà plusieurs années du problème de la carence en soins médicaux sur le plateau Villars-Gryon, phénomène encore davantage accentué lors de la récente pandémie de Coronavirus, malheureusement sans avoir pu concrétiser l'ouverture de nouveaux cabinets.

Les deux médecins présents sur le Plateau, MM. Constantin Baraschi et Cédric Loiret-Bernal, ont récemment tiré la sonnette d'alarme auprès du Réseau Santé Haut-Léman, la situation devenant critique et pouvant même poser un problème de santé publique. Si la densité médicale moyenne du canton de Vaud est de 1 médecin pour 1300 habitants, nous comptons sur le Plateau 2 médecins pour plus de 5000 habitants, sans tenir compte des affluences touristiques saisonnières.

Les deux Municipalités ont vivement appuyé cet appel à l'aide des deux médecins et, heureusement, une réaction rapide a eu lieu par les Autorités cantonales, soit la Directrice de la Santé publique, le médecin cantonal, le Réseau Santé du Haut-Léman et la Direction de l'hôpital Riviera-Chablais qui recherchent activement des solutions pouvant être mises en place avant la prochaine saison d'hiver. Nous espérons vivement que de jeunes médecins seront tentés de venir s'installer dans notre belle région tout prochainement !

#### GUERRE EN UKRAINE ABRIS DE PROTECTION CIVILE

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine a suscité beaucoup de questionnements de la population, notamment en matière d'abris de protection civile.

Ces abris sont en priorité destinés à protéger la population des effets de radiations nucléaires mais également des armes chimiques, bombardements ou tirs. Sachant que la plupart de ces ouvrages sont destinés à d'autres usages en temps de paix (parkings, caves, ...), leur activation et leur mise en service ne se fera, cas échéant, que sur ordre de la Confédération dans le cadre d'une montée en puissance décrétée par le Conseil fédéral. En principe, les abris doivent être disponibles dans les 5 jours.

Les communes sont tenues de s'assurer que le taux de couverture soit suffisant pour leur population, ce qui est le cas à Gryon avec un taux de 111%. Par contre, l'attribution de sa place d'abri pour chaque habitant relève de l'organisation régionale de protection civile et n'est communiquée qu'en cas de besoin avéré. Cette même organisation régionale serait aussi responsable de distribuer des comprimés d'iode en cas d'incident nucléaire.

Selon le Commandant de la Protection civile vaudoise, le Canton dispose de plus de 793'000 places protégées dans des abris privés ou publics, ainsi que quelques 50'000 places dans des entreprises, 4'800 lits sanitaires et plus de 13'000 autres places dans diverses constructions. Il y a, dès lors, suffisamment de capacités pour protéger l'ensemble de la population résidente.

Le site [vd.ch](http://vd.ch) peut renseigner sur la protection de la population. Le site [www.alert.swiss](http://www.alert.swiss) apporte aussi beaucoup de renseignements, notamment sur les réserves à prévoir.

#### EN BREF

⇒ La traditionnelle **journée des vernes** aura lieu le **27 août 2022** à Taveyanne. Bienvenue et merci aux fidèles bénévoles qui participent chaque année à cette journée sympathique. Détails sur le site [www.gryon.ch](http://www.gryon.ch)

- ⇒ **Parkings payants** : attention, pour la saison d'été, les parkings de Fricence-Alpe des Chaux sont payants (du 3 juin au 30 octobre). Ceux de la télécabine et de Cergnement ne sont pas payants.
- ⇒ **Paroisse des Avançons** : M. Jacques Küng, pasteur de l'Eglise évangélique réformée pour la Paroisse Bex-Gryon-Lavey, prendra sa retraite en septembre 2022 et nous tenons à lui souhaiter un avenir heureux et serein, tout en le remerciant vivement pour sa présence et sa disponibilité durant son mandat. La Paroisse accueillera pour le remplacer M. Pedro Brito, actuellement pasteur à Monthey, qui rejoindra ainsi M. Sylvain Corbaz.
- ⇒ Suite à des interventions au Conseil communal et en vue de diminuer la pollution lumineuse, nous allons exploiter les possibilités techniques du nouvel **éclairage public** à LED. Certains secteurs ou chemins auront un éclairage à intensité fortement diminuée la nuit et d'autres secteurs verront l'éclairage totalement éteint de minuit à 5h du matin.
- ⇒ La commune renouvelle sa participation à la **nuite des étoiles** du 12 au 13 août 2022 par l'extinction totale de son éclairage public.
- ⇒ Les **grilles de route** et caniveaux sont destinés à récupérer l'eau claire, soit de pluie et l'acheminement directement dans des rivières. Il est dès lors rappelé qu'il n'est pas autorisé à laver des véhicules avec des détergents, utiliser des désherbants ou jeter des objets (mégots notamment) dans ces grilles, pour le bien de la biodiversité. Les produits anti-mousse ou anti-algues utilisés souvent sur les toitures sont aussi formellement interdits (art. 6 LEaux).
- ⇒ **Service de l'eau potable** : en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au sujet de la qualité de l'eau potable. Nos eaux proviennent en grande partie de la région de Tavayanne. L'eau est distribuée sans traitement chimique et d'une excellente qualité. Deux installations par rayons ultraviolets existent sur les sources des Chaux et des Bottenites pour prévenir les rares présences de germes pathogènes, phénomènes pouvant survenir lors de forts orages. L'eau conserve néanmoins toutes ses

propriétés physico-chimiques. À une reprise en 2021, un traitement préventif par chloration à l'eau de Javel a été introduit, après la période de sécheresse et sur une courte période. Le suivi de la qualité est assuré par 42 prélèvements, analysés biologiquement et chimiquement par le laboratoire du SIGE. Aucun dépassement des valeurs seuils n'a été observé durant l'année 2021. Les valeurs chimiques et autres renseignements plus détaillés sont disponibles sur le site [www.gryon.ch](http://www.gryon.ch)

- ⇒ **APPEL AUX MAMANS DE JOUR** : La crèche l'Arbre à musique connaît une saturation depuis plusieurs mois, ne pouvant plus donner satisfaction aux familles avec petits enfants qui sont mis en liste d'attente et doivent trouver des solutions alternatives, souvent en plaine. Nous encourageons dès lors vivement les mamans ou grands-mamans actives, prêtes à recevoir des enfants chez elles contre rémunération, à s'annoncer auprès du Réseau d'accueil de jour des enfants du Chablais. [www.arasape.ch/aje](http://www.arasape.ch/aje)

### Ces champions qui font la fierté de notre région

Deux personnalités romandes de la région ont porté les couleurs de la Suisse et plus particulièrement des Alpes vaudoises lors des derniers Jeux olympiques d'hiver à Pékin. Par ces quelques lignes, nous souhaitons les féliciter pour cette magnifique saison et leurs excellents résultats. De qui s'agit-il ?



Premièrement, de Mlle Fanny Smith, née à Gryon. Elle commence à skier à l'âge de 12 ans. Elle trouve un réel équilibre en se spécialisant dans la pratique du skicross. Elle est sacrée championne du monde junior en 2010 et depuis, enchaîne les médailles, titres mondiaux et globes de cristal. Grâce à son mental d'acier, à sa rigueur et au travail fourni, Fanny a remporté à nouveau une magnifique médaille Olympique lors des jeux de cette année en Chine.

\*\*\*\*\*



En second lieu, de M. Romain Détraz, né en 1993, Romain commence à skier à l'âge de 2 ans. À ses débuts, il se lance dans des compétitions de ski alpin. Puis, en manque d'adrénaline, il découvre le skicross et en devient adepte. À l'aide de sa persévérance, sa volonté et son professionnalisme, il remporte sa 1<sup>ère</sup> course de Coupe du monde en 2016 et participe à ses premiers Jeux olympiques en 2022. De plus, Romain fait partie du ski-club de Gryon depuis de nombreuses années pour le plus grand bonheur des habitants de la commune.

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur ces deux champions et les remercions pour l'engagement et la motivation dont ils font preuve. Leurs carrières sont exceptionnelles et nous leurs adressons encore beaucoup de succès pour les années à venir.

**« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. »**

Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes

*p.-s. : Lors des réceptions organisées pour les féliciter de leur brillante saison d'hiver, M. Georges Vittoz, représentant de la Municipalité, a pu les remercier en personne.*

## Nouvelles du tourisme



### Bornes de recharge E-Bike

Dès le mois de juillet, la commune de Gryon sera équipée de 3 bornes de recharge dédiées aux vélos électriques. Ces bornes, qui compléteront un réseau déjà existant à Villars et aux Diablerets, seront implantées sur la place de Barboleuse devant la Maison du Tourisme (4 points de recharge), devant le Restaurant des Chaux (2 points de recharge) et à proximité du lac de Fricence (2 points de recharge). Chaque station de recharge disposera d'un support à vélo et d'un assortiment de prises pour la plupart des systèmes de motorisation. L'utilisation des bornes sera gratuite.

### Système de réservation des tennis en ligne

Cet été, terminé les tracas de réservation d'un court de tennis et de la gestion des clefs. Un système de réservation en ligne permettra aux usagers de réserver facilement un court, et les portes d'accès aux tennis seront dotées d'une serrure qui pourra être ouverte grâce au code reçu lors de la réservation. Les tennis de Gryon sont gratuits avec la carte Free Access, pour les enfants jusqu'à 9 ans et pour les membres du club de tennis. Les autres usagers devront payer leur court. Informations : Maison du Tourisme de Gryon.

### Places de parking « Campers Friendly »

En raison d'une demande croissante de places réservées aux camping-cars sur la commune, 3 aires d'étape seront ouvertes : aux Chaux (ancienne carrière), aux parkings des Frasses et de la Golèze. Ces zones seront balisées avec un support d'information et viendront compléter la zone de service pour camping-cars existante sur la place de lavage de Barboleuse. Ces aires offriront aux usagers des parkings tranquilles et seront répertoriées sur les sites et applications internet spécialisés. Elles permettent de courts arrêts de max. 2 nuits et n'offrent pas de services d'eau, vidange ou WC. La taxe de séjour est à payer à la Maison du tourisme.

**Piste de bouées à Fricence**

Cet été, une piste de bouées (summer tubing) sera installée jusqu'à fin septembre sur le tracé de la piste de luge hivernale, avec possibilité de remonter avec le tapis roulant.

Cette piste et ses 4 virages, longue de 200m, sera exploitée avec d'autres attractions durant les après-midis et offrira à toute la famille, dès 5 ans, le plein d'adrénaline.

**Programme des prochaines activités et animations**

- 18 juin : Concert de la fanfare
- 26 juin : Tournoi de pétanque
- 2 juillet : Marché Villageois avec concert de Back to the 80's (Cover 80's)
- 3 juillet : Ouverture des Ateliers d'artisanat de Solalex (jusqu'au 26 août)
- 3 juillet : Fête d'ouverture de saison aux Fracherets avec Fred and Co en concert
- 9 juillet : Marché villageois avec concert du groupe Shameless (Pop Rock)
- 9-10 juillet : Les Diseurs, visite-spectacle guidée sur les traces des romans de Marc Voltenauer
- 15-17 juillet : Tirs et fête de l'Abbaye
- 16 juillet : Marché villageois avec concert du groupe Quinquaset (Old school Rock)
- 17 juillet : Baptêmes en montgolfière à Fricence
- 17 juillet : Traditionnelle Barbolée de l'APR2
- 21 juillet : Soirée champêtre avec raclette et concert des Tsapons
- 23 juillet : Marché villageois avec concert du groupe Sly Sugar (Reggae Dub Festif)
- 23 juillet : Fête de la Nuit du tennis avec Concert des Collective Cover (Soul-Rock)
- 23-24 juillet : Les Diseurs, visite-spectacle guidée sur les traces des romans de Marc Voltenauer
- 23-24 juillet : Foire aux livres de la Bibliothèque
- 28 juillet : Soirée champêtre avec raclette et concert des Tsapons
- 30-31 juillet : Montée des vigneron à l'Alpage des Chaux (élection de la Reine des Chaux)
- 30 juillet : Marché villageois

- 30 juillet : Concert hommage aux Rolling Stones et à Queen avec les Fortune's Teller et Dragon Attack
- 31 juillet : Concert hommage à Johnny Hallyday avec JH. Tribute
- 31 juillet : Concert itinérant de cors des alpes
- 1<sup>er</sup> août : Fête Nationale avec feu, cortège, partie officielle et concert des Frères Tuaz (Folklore Alpin)
- 4 août : Soirée champêtre avec raclette et concert de l'orchestre LA-FA-MI-Tille
- 6 août : Marché villageois avec concert du groupe Croq'Odile (Cover Rock)
- 6-7 août : Mi-été de Taveyanne
- 12-14 août : Les Concerts Classiques d'Été
- 13 août : Marché villageois avec concert du groupe Moove (Cover 70-80-90's)
- 14 août : Mi-Eté de Solalex
- 14 août : Tournoi de pétanque
- Mi-août : Sorties mycologiques
- Mi-août : Marché aux abricots
- 21 août : Kermesse catholique
- 27 août : Journée de la Verne, Taveyanne
- 27-28 août : Chablatz Enduro
- 2-3 sept. : Tir à prix de l'Argentine
- 10 sept. : 100<sup>ème</sup> anniversaire de la première ascension du Miroir de l'Argentine
- 10-11 sept. : Journée du patrimoine (Gryon et Cergnement) avec Marc Voltenauer
- 17 sept. : Fête de la Désalpe
- 23-25 sept. : Bike Test Gryon
- Mi-octobre : Concert Classique d'Automne
- Mi-octobre : Tournoi de minigolf

**Activités régulières en juillet et août**

Tous les jours sur réservation : cours de dessin avec Michel Point.

Les lundis 27 juin, 4 juillet, 8 et 15 août et le mardi 2 août : yoga en plein air, en Frasses.

Les mardis de juin à octobre : randonnées guidées « L'histoire de l'ascension du Miroir de l'Argentine » ou « Géologie des Alpes et du Miroir de l'Argentine » ou herboristerie (selon programme).

Les jeudis de juin à mi-septembre : Cani Rando à Cergnement.

Les vendredis de juin à mi-septembre : baptêmes en parapente aux Chaux.

Tous les jours : jeu d'enquête à réalité augmentée au Village « La malédiction de la bible d'Olivétan ».